

Les échanges textiles franco-suisses

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES ÉCHANGES TEXTILES FRANCO- SUISSES

par la Chambre de commerce
suisse en France.

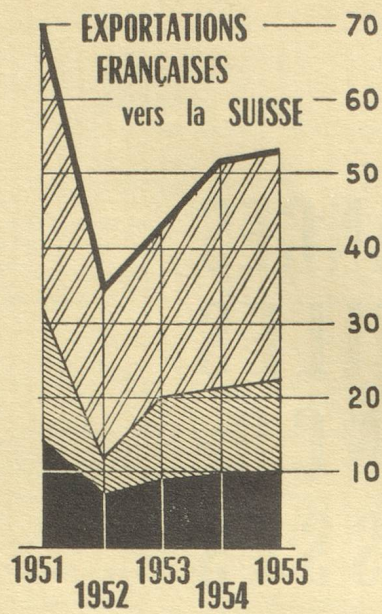
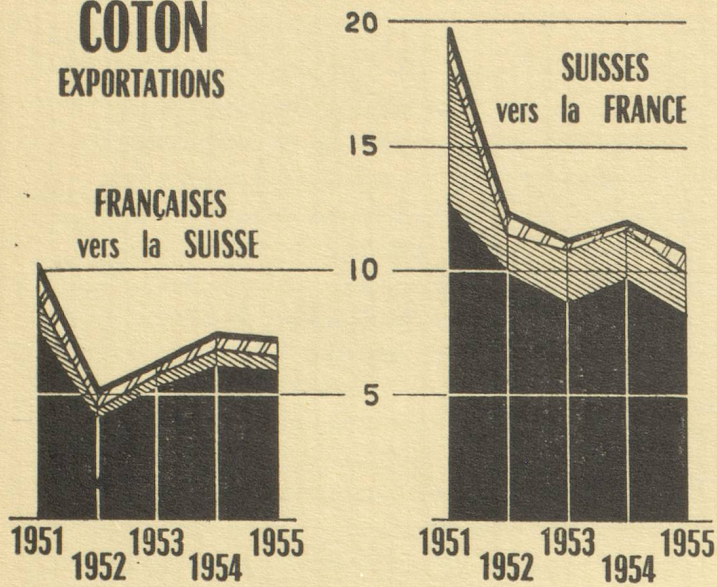
Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire des échanges franco-suisse, les textiles y tiennent une place prépondérante. On se pressait aux foires du moyen âge pour vendre et acheter les draps des Flandres, les soieries de Lyon, de Zurich ou de Bâle, les lins français, les cotonnades d'Alsace, les broderies de Saint-Gall. Au XIX^e siècle, en France et en Suisse, comme dans la plupart des pays européens, l'industrie était principalement textile. En 1850, plus de la moitié des exportations françaises et suisses consistaient en matières et en articles textiles.

Puis, peu à peu, l'industrie textile donna naissance et céda la place à d'autres industries — la fabrication de machines, la combinaison de substances chimiques — qui prirent une place prépondérante dans les échanges franco-suisse. La part des textiles dans les exportations françaises vers la Suisse, qui était de 22,2 % en 1913, baisse à 14,2 % en 1929, 15,9 % en 1938 et 12,9 % en 1955. Il en est de même de la structure des exportations suisses vers la France : 21,9 % de textiles en 1913, 13,8 % en 1929, 10 % en 1938, 6,9 % en 1955. Il y a lieu toutefois de relever qu'en chiffres absolus ces échanges sont restés relativement stables. C'est la progression des autres exportations qui a réduit la part des textiles dans l'ensemble du commerce franco-suisse.

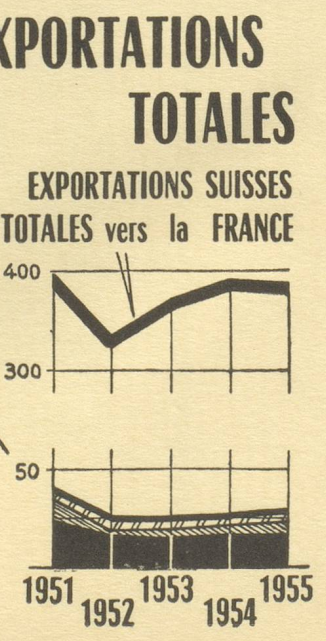
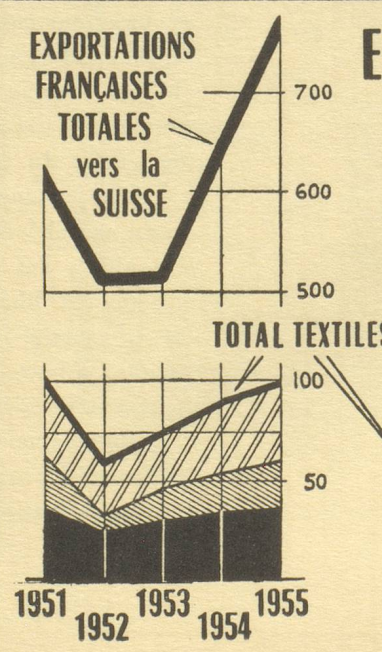
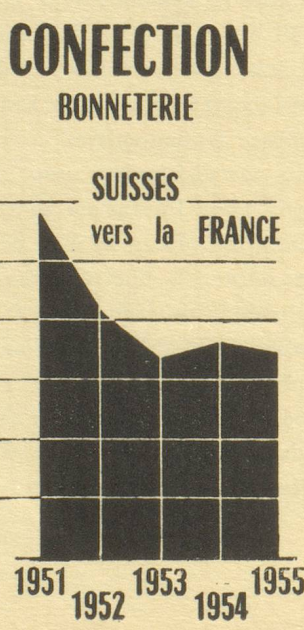
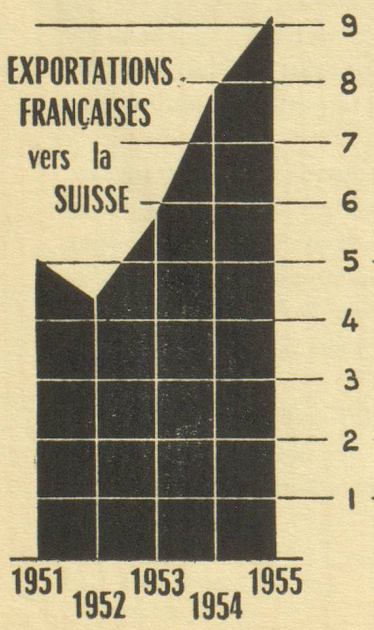
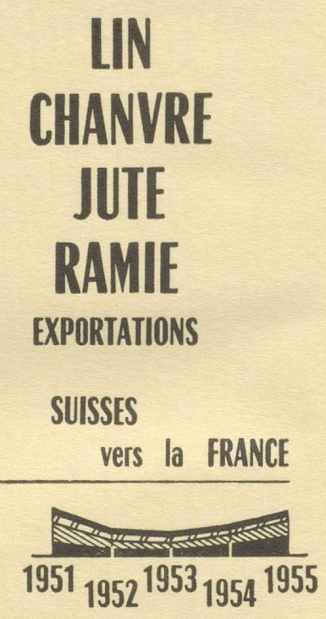
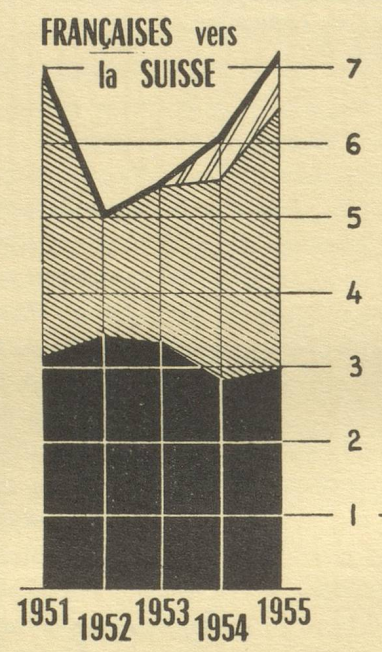
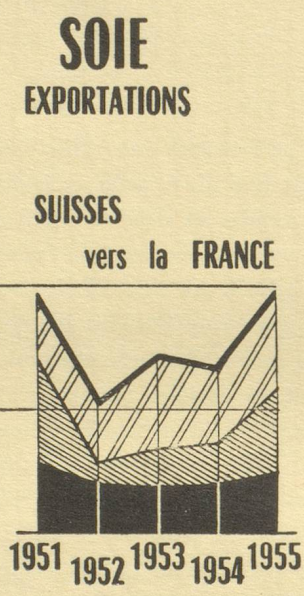
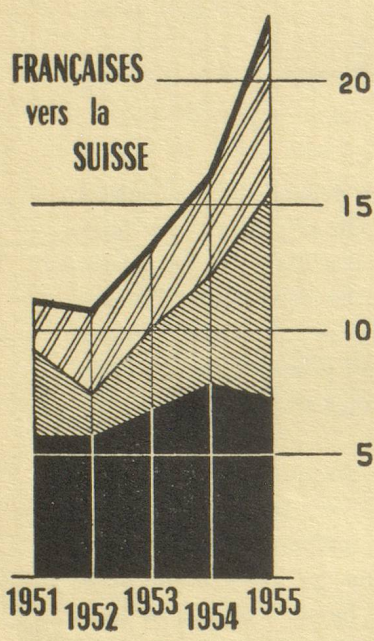
L'importance du marché suisse pour l'industrie textile française et du marché français pour l'industrie textile suisse dépasse largement les chiffres des statistiques. Pour la France, le marché suisse, presque entièrement libre et soumis à une violente concurrence internationale, est un marché témoin du plus grand intérêt. Pour la Suisse, la Couture parisienne joue un rôle considérable et « lance » dans le monde entier les nouveautés qu'elle présente.

La balance du commerce franco-suisse est plus créditrice encore pour la France dans le domaine limité des textiles que dans l'ensemble du commerce franco-suisse. Nous en examinerons plus loin la raison.

COTON EXPORTATIONS



LAINES



ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1955
(en 1.000 francs suisses)

	<i>Export. françaises</i>	<i>Export. suisse</i>	<i>% Export s /fr.</i>
Total	769.828	384.768	50 %
Textiles	98.813	26.811	27,1 %
% textiles/total	12,9 %	6,9 %	

LA STRUCTURE DES ÉCHANGES
FRANCO-SUISSES DE TEXTILES

a) *Les exportations textiles françaises.* — La France a vendu, en 1955, 38.961.327 francs suisses de matières premières, 24.854.963 francs de fils et filés et 35.176.492 francs de produits finis, chacune de ces catégories représentant respectivement : 39,2 %, 25,3 % et 35,5 %.

Les matières premières livrées à l'industrie suisse consistent essentiellement en laine peignée (26,7 millions), en déchets de soie écru ou teinte (4,6 millions), en laine lavée brute (3,4 millions), en bourre de soie (2,3 millions), en déchets de coton et ouate (0,7 million) et en déchets de lin.

L'industrie française exporte en Suisse des fils et filés : de laine (11,1 millions), de soie artificielle (8,4 millions), de lin et de chanvre (3,5 millions), de laine pour la vente au détail (1,5 million) et de coton (0,6 million).

Enfin, les produits textiles finis vendus sur le marché suisse sont principalement : les tissus de laine (7,8 millions), les tissus de soie artificielle (3,2 millions), les tissus de jute (2,5 millions), les tissus de coton (2,2 millions), les tulles (2,1 millions), les tapis de laine (2,1 millions) et les tissus de soie (1,1 million).

b) *Les exportations textiles suisses.* — De son côté, la Suisse a livré à la France, en 1955 : 4.946.074 francs suisses de matières premières, 6.199.350 francs de fils et filés et 15.525.727 francs de produits finis, c'est-à-dire dans les rapports respectifs de 18,7 %, 23,4 % et 57,9 %.

Il est compréhensible que la Suisse ne livre que très peu de matières premières; signalons quelques exportations de bourre de soie (2,5 millions), de déchets de soie (1,3 million), des déchets de coton et de la ouate (0,8 million).

Les filatures suisses vendent essentiellement, en France, des fils de soie artificielle (3,4 millions), des fils de coton (1,7 million), des fils de laine pour

la vente au détail (0,8 million) et des fils de lin et de chanvre (0,2 million).

Par contre la Suisse écoule en quantité plus importante des produits finis, mais dont le montant de 15,5 millions est bien inférieur à celui de 35,2 millions que l'industrie française livre au marché suisse. Ces produits finis sont, par ordre d'importance : des tissus de coton (5,3 millions), des articles de bonneterie (2,2 millions), des broderies et des dentelles de coton (2,1 millions), des tissus de soie artificielle, de la lingerie et des broderies et dentelles de soie.

LES PROBLÈMES DES ÉCHANGES
FRANCO-SUISSES DE TEXTILES

Si la Suisse achète plus de textiles à la France qu'elle ne lui en vend, c'est d'abord parce qu'elle se fournit largement en France de matières premières, principalement de laine peignée.

Mais lorsque l'on isole les échanges d'articles terminés on s'aperçoit que là aussi la balance est favorable à la France. Sans doute l'industrie française de la laine, du coton, de la soie et des fibres synthétiques s'est-elle acquise à juste titre une renommée mondiale, mais la Suisse a elle aussi ses spécialités, qui sont très appréciées en France et dans tous les pays. C'est pourquoi nous pensons que le déséquilibre des échanges d'articles textiles suisses entre la France et la Suisse, s'explique en grande partie par des raisons de politique commerciale.

Expliquons-nous.

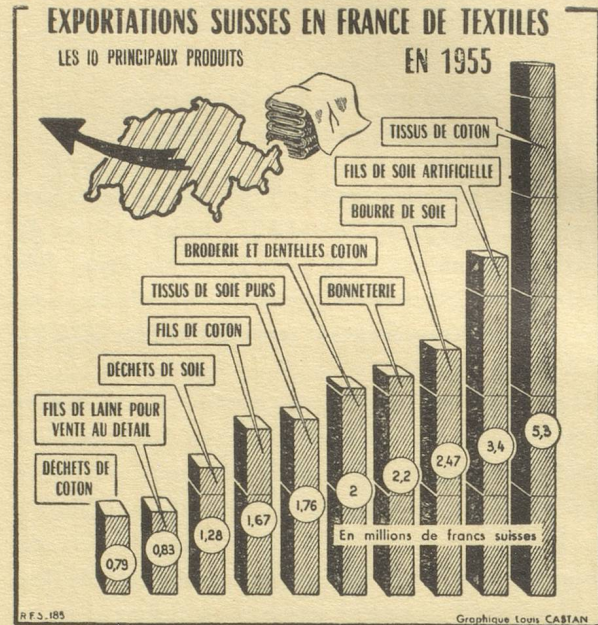
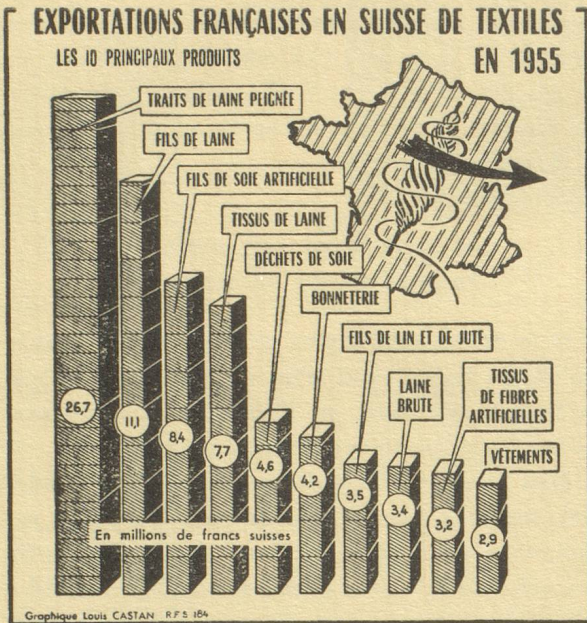
A l'importation en Suisse, les contingents sont inconnus dans le secteur textile et les droits de douane sont très modérés. De plus, depuis deux ans et demi, les industriels français bénéficient de détaxes importantes sous forme de remboursement de certaines charges fiscales et sociales,

En revanche la France, qui avait presque entièrement libéré en 1950 et 1951 les achats de fils et de tissus, est revenue sur ces mesures en février 1952 et a fait porter depuis lors ses principaux efforts de libération sur les biens d'équipement et appliqué aux articles textiles un contingentement rigoureux. D'autre part, de tous les produits qui en sont libérés, rares sont ceux qui échappent à la perception de la « taxe spéciale temporaire de compensation », qui s'ajoute elle-même à des droits de douane déjà fort élevés.

Rien d'étonnant dès lors que les industriels suisses du textile demandent un élargissement des contingents, un retour à la libération des importations et un aménagement des droits et des taxes.

tout en figurant dans une même position douanière, sont en réalité profondément dissemblables.

La Suisse, pays du « sur commande » et des faibles métrages de qualité et de prix élevé, a en France une clientèle fidèle d'« amateurs éclairés ».



Ils sont d'autant plus justifiés à le faire que les industries textiles françaises et suisses sont beaucoup plus complémentaires que concurrentes.

Les statistiques sont trompeuses, qui font apparaître, sous des dénominations identiques, des importations et des exportations d'articles qui,

La France, grâce à sa grande tradition de pays textile, trouvera toujours en Suisse un marché important pour des articles dont elle a la spécialité.

C'est pourquoi nous sommes certains qu'avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, des solutions seront trouvées aux problèmes que nous avons évoqués.